



**PRÉFET
DE LA SEINE-
SAINT-DENIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**

Arrêté n° 2026-2536

Fixant la liste départementale des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et la liste départementale des délégués aux prestations familiales

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 471-2 et L. 474-1 ;

Vu la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection des majeurs, notamment ses articles 44 et 45 ;

Vu l'arrêté n° 2023-3320 du 10 novembre 2023 fixant la liste départementale des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et la liste départementale des délégués aux prestations familiales ;

Vu le décret du président de la République du 6 novembre 2024 nommant M. Julien CHARLES, préfet de la Seine-Saint-Denis

Vu l'arrêté n° 2025-3388 du 29 août 2025 donnant délégation de signature à M. Fabrice MASI, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France ;

Vu la décision n° 2025-169 du 29 août 2025 portant subdélégation de signature de M. Fabrice MASI, Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France aux agents de l'unité départementale de la Seine-Saint-Denis ;

Sur proposition de Monsieur le directeur de l'unité départementale de la Seine-Saint-Denis

ARRÊTE

Article 1 :

La liste des personnes habilitées pour être désignées en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs par le juge des tutelles pour exercer des mesures de protection des majeurs au titre de la tutelle, de la curatelle ou du mandat spécial auquel il peut être recouru dans le cadre de la sauvegarde de justice est ainsi établie pour le département de la Seine-Saint-Denis :

I – En qualité de personnes morales gestionnaires de services :

	Raison sociale	Coordonnées
1	Evolène Tutelles	33 rue du Ballon 93160 NOISY-LE-GRAND
2	La Sauvegarde 93 (ADSEA 93) Service MJPM Accompagnement Tutélaire (ATR)	20 rue Gallieni 93000 BOBIGNY
3	UDAF 93 Service MJPM	16 rue Hector Berlioz 93011 BOBIGNY

II – En qualité de personnes physiques exerçant à titre individuel agréées au titre de l'article L. 471-1 du CASF :

1	Madame ABARCA Karine	1 rue Léon Bernard BP 2 93160 NOISY-LE-GRAND
2	Monsieur ALSTERS Franck	BP 29 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE
3	Madame BAUDON Charlene	BP 31 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE
4	Madame BERNARD Valessia	BP 24 93160 Noisy-le-Grand
5	Madame BERRAMDANE Nadjat	BP 27 77420 CHAMPS-SUR-MARNE
6	Monsieur BIHENG René	BP 40045 95332 DOMONT
7	Madame BLIN Sylvie	BP 33 94700 MAISONS ALFORT
8	Madame BOISDRON Carole	BP 37 77502 CHELLES CEDEX
9	Madame BOURGEOIS Emmanuelle	51 rue de Flandre 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE
10	Madame BOURY Stéphanie	BP 40004 75960 PARIS CEDEX 20
11	Madame BRANCHE Lilit	300 rue Paul Marcel 94300 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

12	Madame BRIAND ASSOULINE Alice	SOFRADOM 118-130 avenue Jean Jaurès 75019 PARIS
13	Madame BRITON Isabelle	BP 56 75921 PARIS CEDEX 19
14	Madame CAMARA Kalidiokou	BP 1 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE
15	Madame CHIAPPINI Emmanuelle	BP 4 93340 LE RAINCY
16	Madame CLOTAIRE Fatna	BP 60150 95400 VILLIERS-DE-BEL CEDEX
17	Monsieur CREOFF Stéphane	BP 60102 92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE
18	Madame DEBROISE Françoise	BP 20043 75721 PARIS CEDEX 15
19	Madame DELAUNAY Servane	86 rue Voltaire 93100 MONTREUIL
20	Madame DERRADJI-LECOCQ Lynia	BP 50022 94300 VINCENNES
21	Madame DHINAUX Béatrice	BP 6 77230 DAMMARTIN-EN-GOELE PDC 1
22	Madame DIENG Aminata	BP 70164 93600 AULNAY-SOUS-BOIS
23	Madame DONINI Marie-Claire	BP 14 93100 MONTREUIL
24	Madame DRAGONI Mirella	BP 39 77330 OZOIR LA FERRIERE
25	Madame FERGELOT Hélène	6 rue Arthur Rozier – Boîte 22 75019 PARIS
26	Madame FICHER Patricia	CS 70176 95105 ARGENTEUIL CEDEX
27	Madame FLEURY Corinne	51 rue de Genève 93120 LA COURNEUVE
28	Monsieur FRENOY Frédéric	9 rue du Pélican 75001 PARIS

29	Monsieur GARRIGUE Olivier	1 rue de Stockholm 75008 PARIS
30	Madame GERVAL Véronique	BP 80093 94121 FONTENAY PDC
31	Monsieur GERVET David	BP 50028 75721 PARIS CEDEX 15
32	Monsieur HANNIBAL Jonathan	1 rue Léon Bernard, BP 9 93169 NOISY-LE-GRAND
33	Madame HOUESSOU Maëlle	BP 30031 77102 MEAUX
34	Monsieur IPEK Julien	BP 16 77205 SAINT-THIBAUT PDC
35	Madame JOUANNE Valérie	BP 16 93261 LES LILAS CEDEX
36	Monsieur JULIEN Thibaud	BP 95 77250 MORET LOING ET ORVANNE
37	Madame KAZMIERCZAK Elise	BP 12 75860 PARIS 18 PPDC
38	Madame KHANNOUSSI Nadia	2 rue du Pré des Aulnes 77340 PONTAULT COMBAULT
39	Madame KHIMOUM CHABANCE Inès	BP 40038 77231 DAMMARTIN EN GOELE CEDEX
40	Madame KONATE Tako	BP 69 93291 TREMBLAY CEDEX
41	Madame LACAS MARTIN Sandrine	BP 40385 75327 PARIS CEDEX 07
42	Madame LAKHSSASSI Selma	BP 80008 75960 PARIS CEDEX 20
43	Monsieur LAMBERT Gaël	14 avenue Albert Sarraut 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE
44	Madame LAROCHELLE Valéry	4 rue Gambetta BP 14 77 260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE
45	Madame LAURENT Isabelle	BP 60013 92603 ASNIÈRES-SUR-SEINE

46	Monsieur LE NAOUR Jérôme	28 rue de l'église 95170 DEUIL LA BARRE
47	Madame LE SCOARNEC Anne-Laure	5 rue de derrière la montagne – BP 24 77500 CENTRE DE COURRIER DE CHELLES
48	Monsieur LUCCA Sébastien	BP 24 35404 SAINT MALO CEDEX
49	Madame MAKNOUN Linda	BP 10010 75960 PARIS CEDEX 20
50	Monsieur MALLET Xavier	BP 18 94701 MAISONS-ALFORT CEDEX
51	Madame MAYEUR Aurélie	51 rue de Flandre 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE
52	Madame MEKKI DAOUADJI Zohra	47 rue Ernest Renan – BP 30153 94200 IVRY-SUR-SEINE
53	Madame NOWAK Francine	BP 40013 93501 PANTIN CEDEX
54	Madame PALCY Jessy	19 allée Robillard – BP 2 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
55	Madame PERALDI Fadma	BP 4 93110 ROSNY PDC
56	Monsieur PRUVOT Fabien	115-117 boulevard Bessières 75017 PARIS
57	Monsieur RAZAFIMANDIMBY Jery	7 place de l'hôtel de ville 93600 AULNAY-SOUS-BOIS
58	Madame RIOLI Claude	26 rue de Londres 75009 PARIS
59	Madame ROCHER Perpétua	BP 01 77330 OZOIR-LA-FERRIERE CEDEX
60	Madame RONCIN JÉRÔME Kemberly	BP 10 93250 VILLEMOMBLE
61	Madame SAADOUN Florence	BP 50066 93602 AULNAY-SOUS-BOIS
62	Monsieur SAYAH Monkour	BP 58419 95806 CERGY-PONTOISE CEDEX

63	Madame TOURBIER Laura	1 Rue Léon Bernard – BP155 93160 NOISY LE GRAND
64	Madame VEZINET-DELCOUR Isabelle	BP 90674 75826 PARIS CEDEX 17

III – En qualité de personnes physiques et de services préposés d'établissement

1	Madame PADRA Jessica EHPAD Constance Mazier	EHPAD Constance Mazier Service des majeurs protégés 4 rue Hémet 93300 AUBERVILLIERS
2	Madame PADRA Jessica EHPAD La Seigneurie	EHPAD La Seigneurie Service majeurs protégés 7 rue Kléber 93697 PANTIN
3	Madame DRIS Nora CHI Robert Ballanger	CHI Robert Ballanger Service majeurs protégés Boulevard Robert Ballanger 93602 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX
4	Madame NOEL Laurence EHPAD Emile Gérard	EHPAD Emile Gérard Service majeurs protégés 30 allée de Joinville – BP 95 93190 LIVRY-GARGAN
5	Monsieur RUSAK Olivier EPS Ville-Evrard	EPS Ville-Evrard Service majeurs protégés 202 avenue Jean Jaurès 93332 NEUILLY-SUR-MARNE CEDEX
6	Madame QUEFELLEC Rachel Hôpital Casanova	Hôpital Casanova – CHG Saint Denis Service majeurs protégés 11 rue Danielle Casanova 93205 SAINT DENIS
7	Madame PORTAL Claudine Hôpital René Muret	Hôpital René Muret Service majeurs protégés 52 avenue du Docteur Schaffner BP 31 93270 SEVRAN
8	Madame BIZIEN Karen GHU Paris Neurosciences	GHU Paris Neurosciences Service majeurs protégés 1 rue Cabanis 75674 PARIS CEDEX 14
9	Monsieur HERMELINE John EHPAD Les Murs à Pêches Montreuil	GCSMS Les EHPAD Publics du Val-de-Marne 73 rue d'Estienne d'Orves 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

Article 2 :

La liste des personnes et services habilités à être désignés au titre de l'article L. 471-2 du Code de l'action sociale et des familles en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs par les juges des tutelles pour exercer des mesures de protection des majeurs au titre de la mesure d'accompagnement judiciaire est ainsi fixée :

UDAF 93	UDAF 93 Service MJPM 16 rue Hector Berlioz 93011 BOBIGNY
Monsieur FRENOY Frédéric	9 rue du Pélican 75001 PARIS

Article 3 :

La liste des personnes et services habilités à être désignés par les juges au titre de l'article L. 474-1 du Code de l'action sociale et des familles en qualité de délégué aux prestations familiales est ainsi fixée :

La Sauvegarde 93 (ADSEA 93)	La sauvegarde 93 Service DPF 20 rue Gallieni 93000 BOBIGNY
-----------------------------	---

Article 4 :

Une copie du présent arrêté sera notifiée :

- Aux intéressés ;
- Au procureur de la République près le tribunal judiciaire de Bobigny ;
- Aux juges des tutelles des tribunaux de proximité de la Seine-Saint-Denis ;
- Aux juges des enfants du tribunal judiciaire de Bobigny.

Article 5 :

Cet arrêté abroge et remplace l'arrêté n° 2026-0599 du 09 février 2026.

Article 6 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès de Monsieur le préfet de la Seine-Saint-Denis, soit hiérarchique auprès du ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, dans les deux mois suivant sa notification. Un recours contentieux peut être déposé auprès du Tribunal administratif de Montreuil également dans un délai de deux mois à compter de sa notification, ou dans un délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé, l'absence de réponse au terme de ce délai valant rejet implicite. Cette juridiction administrative peut également être saisie par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 7 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Seine-Saint-Denis.

Article 8 :

Monsieur de secrétaire général de la Préfecture et Monsieur le directeur de l'unité départementale de la Seine-Saint-Denis de la DRIEETS, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Bobigny, le 1-6 JUIN 2026

Le Directeur régional adjoint de la Drieets
Directeur de l'unité départementale de la Seine-Saint-Denis
par subdélégation
La Cheffe du Département Protection et Insertion des Adultes

Elodie ALMERAS

Elodie Almeras

